

***Freetown, Sierra Leone, 12 octobre (Infosplusgabon) - Le Bureau du juge en chef a nommé, mercredi, au total, 10 juges pour diriger les tribunaux électoraux nouvellement créés à travers le pays.***

Cette nomination fait suite aux appels lancés par la Commission électorale nationale (NEC) pour créer un tribunal électoral chargé de juger les délinquants électoraux.

La NEC déclare qu'ils ont plus de mille cas de personnes qui ont fait une double ou plusieurs inscriptions pour les élections générales de mars 2018.

Le juge en chef, Abdulai Cham a déclaré que ces 10 juges seront répartis dans les 12 districts du pays, afin de s'occuper des infractions électorales à la veille des élections.

Certains membres de la société civile ont salué la démarche de la justice, tandis que d'autres pensent que la poursuite des personnes pour enregistrement multiple pourrait conduire à un résultat catastrophique.

En vertu des lois électorales du pays, les contrevenants pourraient payer une amende d'un montant de 70 dollars américains ou être emprisonnés pendant deux ans s'ils étaient reconnus coupables.

FIN/INFOSPLUSGABON/IPO/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon